

Explications des épreuves EXALANG 11-15

(seules les épreuves jugées utiles par votre orthophoniste pour poser le diagnostic ont été réalisées)

Empan visuel : Il s'agit de reproduire sur une grille, de mémoire, les déplacements d'un point (de 3 à 6 déplacements).

Empan auditif (endroit) : L'enfant écoute puis répète une suite de chiffres. Cette épreuve permet de mesurer la taille de l'empan immédiat.

Empan auditif (envers) : Cette épreuve propose des suites de chiffres à répéter à l'envers de ce qui est entendu (de 4 à 6 chiffres). Cette épreuve teste la mémoire de travail auditivo-verbale.

Boucle phonologique : Cette épreuve s'intéresse plus spécifiquement à la mémoire de travail auditivo-verbale. 3 mots tri-syllabiques sont proposés au patient, qui doit isoler la 1ère syllabe du 1er mot, la 2 ème syllabe du 2ème mot et la 3ème syllabe du 3ème mot, pour composer avec ces trois syllabes un pseudo-mot, chaque syllabe étant produite dans l'ordre d'apparition.

Polysémie en contexte : Dans cette épreuve est mesurée la compétence de l'adolescent à retrouver le sens du mot dans son contexte phrastique. Cette épreuve permet de mesurer les capacités de l'adolescent à intégrer le sens relatif du mot et à discriminer ce sens parmi plusieurs synonymes absous.

Antonymie en contexte : Cette épreuve sert à apprêhender les capacités de l'adolescent à évoquer des contraires en contexte.

Fluence phonétique : En 1 mn, il faut énoncer le plus grand nombre possible de mots commençant par le phonème [f]. Cette épreuve va mesurer tout à la fois les capacités d'évocation et les capacités de tri phonologique non orthographique (les mots orthographiés en "ph" sont inclus).

Fluence sémantique : Il s'agit ici de donner en une minute un maximum de mots relatifs à un champ sémantique donné ; cette épreuve teste la rapidité d'accès au lexique interne et la qualité de l'évocation sémantique.

Superordination : Le sujet doit classer, du général au particulier, les noms présentés qui appartiennent tous au même champ sémantique.

Morphologie dérivationnelle : Cette épreuve mesure les capacités de manipulation lexico-morphologique et la souplesse mentale. L'adolescent doit choisir parmi 4 mots celui qui lui paraît convenir pour compléter la phrase.

Lecture de mots : 100 mots apparaissent l'un après l'autre sur l'écran que le sujet doit lire. Cette épreuve teste la procédure d'adressage (mots fréquents, mots rares). Dans ce contexte, le facteur temps est déterminant dans cette épreuve pour juger de la réelle qualité de l'identification des mots.

Réduction d'énoncé : Cette épreuve s'effectue en lecture silencieuse. Le patient doit réduire des phrases complexes, de telle sorte qu'il obtienne une forme syntaxique minimale (le plus souvent sujet/verbe/complément), qui doit résumer l'information principale contenue dans la phrase.

Leximétrie : Il s'agit de lire un texte de 17 lignes (225 mots) en moins de 5 minutes.

Lecture recherche : Cette épreuve s'effectue en lecture silencieuse. Elle permet de mesurer la capacité à repérer aussi vite que possible le paragraphe où se trouvent les informations répondant à une question posée. Elle permet de juger également de la capacité à répondre oralement et précisément à la question posée.

Morphologie flexionnelle : Une phrase est affichée, dans laquelle le motcible est manquant ; le sujet devra le choisir parmi 4 propositions. Cette épreuve mesure principalement la compétence morphologique flexionnelle, tout en incorporant les paramètres de lecture et de compréhension.

Complément de phrases : 18 phrases incomplètes sont proposées au patient. Il doit les compléter à l'écrit de la façon qui lui convient. Des marqueurs spécifiques sont recherchés : temps et modes verbaux, pronoms personnels, connecteurs spécifiques, anaphores.

Texte à choix multiple : Dans cette épreuve, les enfants doivent lire un texte et choisir, parmi des distracteurs sémantiques, morphologiques flexionnels et visuo-sémantiques notamment, le mot qui leur paraît adapté.

Dictée : Dans cette épreuve, le sujet doit compléter des phrases déjà rédigées avec les mots qui lui sont dictés (closure). Il s'agit de mesurer la transcription de certains mots, en les cotant selon 3 critères : transcription phonologique, connaissance lexicale de tout ou partie du mot, aspect morphologique flexionnel et grammatical.

Compréhension de consignes : Cette épreuve permet de mesurer, sans contrainte temporelle, la capacité de compréhension et d'exécution de consignes simples et complexes.

Récit : Cette épreuve teste, à l'écoute d'un récit de 2 mn 45, la compréhension orale textuelle et les compétences narratives. Sont étudiés : la prise en compte de l'interlocuteur, l'expression syntaxique, la richesse lexico-sémantique, le schéma narratif.

Compréhension de débat : Une conversation entre deux adultes (durée : 1 mn 40 s) est présentée au sujet ; celle-ci porte sur les points de vue différents de deux adultes sur l'intérêt du téléphone portable chez les adolescents. Immédiatement après écoute de ce débat, 13 questions orales sont posées, auxquelles il est demandé au sujet de cliquer sur la réponse de son choix (oui/non/je ne sais pas).

Complément de phrase (oral) : Cette épreuve reprend à l'oral l'épreuve de complément de phrases présentée à l'écrit. Les objectifs et les types d'énoncés sont strictement identiques, ce qui permet ensuite une comparaison des résultats (en score et en qualitatif) entre les deux épreuves. Il est en effet tout à fait intéressant de rechercher si une compétence est acquise à l'oral, avant de juger de son acquisition à l'écrit.

Jugement morphosyntaxique : Cette épreuve permet de mesurer la compréhension, au sein de phrases, de marqueurs spécifiques (réfèrent du pronom personnel sujet ou de l'anaphore, genre et nombre du référent, action présente vs passée ou future, mode verbal). Une phrase est émise. Le patient doit repérer l'erreur morphosyntaxique puis la corriger.

Connecteurs : Des connecteurs ou marqueurs quantitatifs manquants doivent être ajoutés à une phrase, de façon logique et grammaticalement correcte.

Habilétiés pragmatiques : Les compétences pragmatiques peuvent se définir comme les compétences qui permettent d'utiliser adéquatement le langage en tant qu'outil de communication en tenant compte du contexte. Il s'agit ici par exemple d'attribuer un titre à une image, de reconnaître quel genre d'écrit est proposé, de comprendre le sens d'une critique, d'un jeu de mots, etc.

Traitemet des inférences : Des énoncés sont proposés dans lesquels tout n'est pas dit de manière explicite ; le sujet doit procéder au traitement de ce qui n'est pas dit pour déduire les informations nécessaires à la compréhension de l'énoncé. Il doit ensuite répondre à la question posée.

Logique et langage : Cette épreuve ne se substitue pas à un bilan de la cognition mathématique mais elle permet de mesurer la capacité du sujet à raisonner de façon logique face à un problème avec énoncé verbal. Ce n'est pas la solution d'un problème mathématique qui sera jugée, mais la prise en compte et l'intégration des énoncés, la capacité à trier les informations, à sélectionner les éléments pertinents à la résolution du problème et à inhiber les informations inutiles.

Devinettes : Cette épreuve combine également les fonctions d'évocation linguistique, de logique, de prise en compte de l'énoncé dans son intégralité et de la faculté à jouer avec les mots.